

## Communiqué de Presse

04 juin 2025

### Proposition de loi Pesticides : un scandale sanitaire

**Par une motion de rejet contre son propre texte, la majorité parlementaire, main dans la main avec l'extrême droite, a empêché le débat et le vote sur la proposition de loi Duplomb réintroduisant l'acétamipride, un néonicotinoïde dangereux.**

La proposition de loi Duplomb enterre vingt ans de progrès environnementaux et de santé publique obtenus notamment grâce à la restriction de l'usage des pesticides. La loi Duplomb, c'est aussi le soutien à l'élevage intensif, aux projets de mégabassines, à l'épandage par drone de certaines cultures ou encore l'affaiblissement du rôle de l'Anses, qui autorise ou non la mise sur le marché des pesticides.

La FNSEA et l'ensemble des représentant·es de l'agrobusiness ont instrumentalisé les difficultés des agriculteurs·rices pour faire passer leurs mesures régressives, bien relayées en cela par les parlementaires du bloc gouvernemental et d'extrême droite soumis aux intérêts de l'agrobusiness.

En Auvergne-Rhône-Alpes, sans surprise, les huit élu·es Les Républicains et Rassemblement National cumulant les mandats de conseillers régionaux et de députés ont voté pour rejeter ce texte.

Or ces mesures ne profiteront qu'à une minorité d'agriculteurs·rices au détriment du reste de leurs collègues et de l'ensemble de la population. La réautorisation de certains pesticides, pourtant reconnus cancérigènes, est irresponsable et largement rejetée par la population : 83% des Français·es sont défavorables à la réintroduction des néonicotinoïdes selon un sondage Ifop d'avril 2025.

Dans le même temps, la question du revenu, mise en avant lors des manifestations agricoles du début d'année 2024 est complètement passée sous silence, idem pour le mal-être qui touche la profession, la chute du nombre de fermes ou encore le défi du renouvellement des générations.

**Pourtant des solutions existent pour répondre à la fois à la crise agricole et à l'urgence climatique à travers l'agroécologie. Elles sont déjà à l'œuvre dans certains territoires, prouvant qu'il est possible d'engager des politiques publiques concrètes et viables, tant au niveau local que national. Un autre chemin est possible.**

**Maxime Meyer et Cécile Michel**  
Co-président·es du groupe "Les Écologistes" à la Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Cyrielle Chatelain**  
Députée de l'Isère  
Présidente du groupe "Écologiste et Social" à l'Assemblée nationale

**Guillaume Gontard**  
Sénateur de l'Isère  
Président du groupe "Écologiste - Solidarité et Territoires" au Sénat

**Jérémy Jordanoff**  
Député de l'Isère  
Vice-président de l'Assemblée nationale

**Nicolas Bonnet**  
Député du Puy-de-Dôme

**Thomas Dossus**  
Sénateur du Rhône

**Marie-Charlotte Garin**  
Députée du Rhône

**Marie Pochon**  
Députée de la Drôme

**Raymonde Poncet-Monge**  
Sénatrice du Rhône

**Boris Tavernier**  
Député du Rhône